



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centrale de Golfech

Question écrite n° 43986

Texte de la question

M. Jacques Briat attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur les rumeurs locales qui, regulierement, font etat du prochain demarrage des travaux de construction des tranches 3 et 4 de la centrale nucleaire de Golfech. Compte tenu de l'interet economique, en periode de crise, d'une telle realisation, il lui serait agreable qu'il puisse lui confirmer l'evolution previsible des projets nationaux en matiere d'engagement des prochaines tranches electro-nucleaires.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire demande de lui preciser l'evolution previsible des projets nationaux en matiere d'engagement des prochaines tranches electronucleaires, compte tenu notamment de rumeurs locales recurrentes faisant etat du prochain demarrage des travaux de construction des tranches 3 et 4 de la centrale de Golfech. Sans nier l'interet economique au niveau local, comme au niveau national, d'une telle realisation, il convient d'observer que la programmation d'investissements aussi lourds ne peut se faire que si leur besoin pour l'alimentation du reseau est avere a un terme connu. La derniere analyse previsionnelle des besoins en moyens de production d'electricite, menee en juin 1995, a montre que, vue d'aujourd'hui, la prochaine mise en service d'une tranche nucleaire ne devrait pas etre necessaire avant 2010. Dans l'intervalle, la construction d'un prototype de reacteur franco-allemand REP 2000 pourrait etre envisagee, afin de beneficier d'un retour d'experience sur ce nouveau reacteur avant le renouvellement du parc nucleaire actuellement en exploitation. Toutefois, la viabilite technique et economique de ce prototype merite au prealable d'etre demontree et c'est precisement le but des etudes de conception qui sont en cours. Lorsque ce prealable aura ete tranche, la decision eventuelle d'engagement d'une tranche REP devra etre etayee par une evaluation du « cout d'anticipation » mis en regard du benefice lie au retour d'experience attendu avant le lancement de commandes en serie. Aucune decision d'engagement d'une prochaine tranche nucleaire n'a donc ete prise a ce stade, que ce soit sur le site de Golfech ou sur un autre site. Compte tenu de l'horizon particulierement lointain auquel apparaissent des besoins, il parait d'ailleurs premature de fixer des maintenant la date a laquelle la construction d'un prochain reacteur pourra etre engagee. Il reste neanmoins utile, pour preserver l'avenir, de disposer de sites qui pourront accueillir de nouveaux equipements, lorsque le parc de production actuel sera devenu insuffisant, ou lorsque les centrales actuelles arriveront en fin de vie. C'est notamment le cas du site de Golfech, qui beneficie d'une declaration d'utilite publique pour deux tranches supplementaires au-dela des deux tranches actuellement en service.

Données clés

Auteur : [M. Briat Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43986

Rubrique : Energie nucleaire

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5490

Réponse publiée le : 17 mars 1997, page 1416